

ĞA^cBIRI Farhât : *Nizâm al-°Azzâba °inda l-Abâdiyya l-Wahbiyya fi Ġarba, Tunis (I.N.A.A.), 1975, 387 + 9 p. (avec cartes, photocopies et planches).*

Il faut signaler la parution de cet ouvrage particulièrement important sur l'une des organisations de la Secte Ibâdhite wahbite, les °Azzâba. En effet, il éclaire non seulement quelques aspects restés dans l'ombre de la vie sociale des Ibâdhites, mais il présente un intérêt indéniable pour le sociologue moderne, car cette organisation peut être considérée comme un modèle social qui a prouvé son efficacité pendant plusieurs siècles.

A l'aide de sources manuscrites peu connues jusqu'ici, en visitant «longuement les principales mosquées où se réunissaient les °Azzâba à diverses époques» (p. 4) et en consultant les grands savants des °Azzâba vivant encore à Jerba et au Mzab, F. Jaâbîri a essayé, non sans succès du reste, de percer la pénombre qui entourait cette organisation ibâdhite qui a pu se maintenir pendant plusieurs siècles contre vents et marées grâce à la détermination manifestée par ses membres pour défendre leurs principes.

Le mémoire qui a été présenté par l'A. sur les °Azzâba représente une tentative pour prouver l'originalité et l'efficacité de cette organisation (et notamment de ses sheikhs constituant la *halqa*) à concevoir et à constituer une société équilibrée, qui puise sa force dans la foi musulmane, foi qui ne fait point de séparation entre le temporel et le spirituel. L'A. n'a pas omis de noter l'importance des conjonctures socio-politiques qui ont abouti à l'apparition de cette organisation et des différentes solutions qu'elle a préconisées pour faire face aux dangers multiples qui la guettaient.

Une notice de Sheikh Sâlim b. Ya°qûb, savant ibâdhite à Jerba (p. 5-6), donne le ton : l'accent y est mis sur la piété des Ibâdhites, sur leur volonté de faire régner la loi de Dieu, leur souci de toucher les milieux berbères pour les islamiser en écrivant des épîtres en dialectes berbères et en déléguant des savants illustres pour répandre les principes de l'Islam parmi eux. Une deuxième notice, de Mohamad Talbi, donne (p. 7-8) un aperçu succinct sur l'histoire de la secte ibâdhite au Maghreb, son rôle dans la propagation de l'Islam dans les milieux berbères et la résistance remarquable qu'elle a manifestée malgré la répression qu'elle a subie de la part des différentes dynasties qui se sont succédées dans cette partie du monde musulman.

L'avant-propos (p. 9-14) est une présentation des sources utilisées. Trois manuscrits de Jerba sont considérés par l'A. comme sources principales : l'épître de al-Hilâti, le registre des jugements rendus par les °Azzâba entre le 11ème et le 13ème siècles H. (17ème-18ème s.), et le *Kitâb at-Tuḥaf* de Abû ar-Rabi° b. Yaḥlaf al-Mazâti (traitant des principales thèses du dogme ibâdhite). Les principales mosquées ibâdhites de Jerba constituent la deuxième catégorie de sources utilisées. L'A. a en outre consulté des savants ibâdhites notables, soit à Jerba (Sâlim b. Ya°qûb), soit au Mzab (Ibrâhîm Bayyûd, Ibrâhîm Abû Yaq-dân). A cet avant-propos succède un aperçu historique (p. 17-20) sur les débuts de l'Islam au Maghreb, sur l'entrée et la propagation de l'Ibâdhisme dans cette partie du monde musulman et notamment à Jerba.

Dans le premier chapitre (Naissance de l'organisation des °Azzâba), l'A. définit les différents principes du statut juridique (*ḥukm*) chez les Ibâdhites se-

lon qu'ils sont en position de force ou de faiblesse dans le contexte politique général. Ces principes sont : l'apparition (*duhûr*), la défense (*difâ*), la poursuite finale (*širâ*) et la dissimulation (*kitmân*). Ce dernier principe est appliqué pendant la période où le pouvoir n'est pas entre les mains des Ibâdhites, ce qui fut le cas à partir de la chute des Rustumides (996/908-9). C'est ainsi qu'un siècle plus tard environ (après avoir perdu l'espoir de reconstituer un État Ibâdhite en dépit des deux révoltes du IV/Xème s.) on réfléchit à la constitution d'une forme de pouvoir conforme au principe du *kitmân* (dissimulation) qui remplacerait le gouvernement des anciens imâms et assurerait la pérennité de la secte ibâdhite.

Le deuxième chapitre (p. 25-57) est réservé au fondateur de l'organisation : Abû Abdallâh Muḥammad b. Bakr (mort 440/1048-49). Les détails biographiques précis ne manquent pas; ainsi sont mentionnées ses études dans le Jebel Nafoussa d'abord, à Jerba ensuite, où il eut pour professeurs les savants ibâdhites les plus éminents de l'époque, puis à Kairouan où il fit un séjour pour étudier la langue arabe notamment. Les circonstances de l'instauration de la première *ḥalqa* dans la caverne appelée par la suite al-Tis'âr (pour célébrer l'année 409 H.) constituent une deuxième étape de la biographie de Abû Abdallâh, qui ne cesse ensuite de se déplacer avec les membres de sa *ḥalqa* au point d'être surnommé *al-Sâ'ih*, appellation encore utilisée parmi les habitants de Blidet Omar entre Touggourt et Ouargla.

L'organisation des 'Azzâba elle-même, dans ses différentes institutions juridiques, sociales et culturelles, occupe le troisième chapitre (p. 59-150). Dans cette partie de son étude, F. Jaâbiri commence par définir le sens étymologique, puis le sens technique du terme 'azzâba, en insistant sur le caractère pieux des membres de la *ḥalqa* et sur la nécessité de la maintenir tant que cela ne met pas ses membres réellement en danger. L'A. passe ensuite à l'étude de la structure de la société Ibâdhite pendant la période de dissimulation (*kitmân*). La *ḥalqa*, conseil supérieur des 'Azzâba, en constitue l'instance suprême, le conseil religieux qui dirige et éclaire la communauté («la masse», *umma*) des Ibâdhites. La *ḥalqa* elle-même est formée selon une certaine hiérarchie : un chef (*šayḥ al-ḥalqa*), un imâm pour la prière, un muezzin, trois enseignants du Coran, quatre ou cinq personnes chargées des funérailles, deux économistes et un cadî. Chacun de ces membres est tenu d'accomplir des tâches bien définies pour la bonne marche de la société ibâdhite. Ils sont, en outre, tenus de donner l'exemple : un péché commis par l'un d'entre eux est sévèrement réprimé. Ce chapitre théorique, émaillé de beaucoup de détails, montre le souci de l'A. de nous présenter une image des plus complètes, voire exhaustive, de la société ibâdhite durant cette période, des relations qui doivent régner entre ses membres telles qu'elles ont été conçues par les théoriciens des 'Azzâba à différentes époques, dans le but de promouvoir une société égalitaire, reposant sur le principe de l'Islam Ibâdhite, considéré par ses adeptes comme le plus orthodoxe. Cette partie théorique reflète la vision du monde chez les Ibâdhites, leur conception de la nature des relations qui doivent gérer la société et leur détermination à user de tous les moyens en leur possession pour maintenir leur personnalité face aux différentes dynasties qui ne ménageaient pas leurs efforts pour venir à bout de ces «rebelles». A ces «laissés-pour-compte», à ces persécutés, l'organisation des 'Azzâba apparut comme la voie du salut, d'autant plus qu'elle repose sur le principe de la dissimulation (*kitmân*).

Le 4ème chapitre (p. 151-312), réservé à l'histoire de l'organisation des 'Azzâba à Jerba, nous semble en fait la charpente de l'étude. Il en représente aussi la partie «pratique», c'est-à-dire celle où l'A. tente de suivre - à travers sept siècles (du V/XIème au XII/XVIIIème) - l'application des principes de

l'organisation dans l'île des Lotophages. F. Jaâbiri commence tout d'abord par situer dans l'histoire les débuts de la secte ibâdhite wahbite à Jerba. L'accent est mis ensuite sur la relation qui exista entre le fondateur de l'organisation, Abû Abdallâh b. Bakr, et les «membres de la caverne de Mejmej» à Jerba, des données biographiques étant présentées pour chacun de ces derniers. Une attention particulière est accordée à Abû Zakariyyâ^c Fašil b. Abû Miswar, car ce fut lui qui «envoya un groupe de jeunes étudiants, dont ses deux fils Zakariyyâ^c et Yûnes, à la recherche du dit Abû Abdallâh (qui fut le premier théoricien de l'organisation) pour définir les premières règles de la *ḥalqa*» (p. 8). Abû Zakariyyâ^c paraît ainsi comme le véritable instigateur de la fondation. Le retour de ce groupe d'étudiants - après sa rencontre avec Abû Abdallâh et la constitution théorique de l'organisation - marque les débuts des 'Azzâba à Jerba et l'entrée en vigueur de ses principes (entre 430 et 440 H./milieu du XIème s.). Pour arriver à ce résultat, l'A. a suivi minutieusement les grands shéikhs ibâdhites dans les différentes étapes de leur vie, en comparant des textes biographiques souvent avares de détails, en se basant sur des déductions devant le mutisme de certains autres textes se rapportant à l'histoire de l'organisation, mais en observant toujours une méthode claire et rigoureuse. L'A. réserve une deuxième partie de ce chapitre (p. 197-232) à la biographie des principaux savants qui ont présidé la *ḥalqa* à Jerba, en suivant l'ordre chronologique, siècle par siècle, du VI/XIIème jusqu'à la fin du XII/XVIIIème siècles. Il va sans dire que l'organisation n'a pas toujours été aussi florissante, qu'elle a connu des hauts et des bas (p. 233).

La troisième partie du quatrième chapitre (p. 225-259) est réservée à la présentation des principales fonctions de la *ḥalqa*, voire ses prérogatives telles qu'elles ont été vécues à Jerba : direction des mosquées et des écoles, entretien des biens de main-morte, définition des programmes d'enseignement, etc. Une quatrième partie du même chapitre (p. 260-285) présente les ouvrages écrits par les savants des 'Azzâba à Jerba. On relève, à travers les six siècles d'existence de l'organisation, trois grandes œuvres : le *diwân* des 'Azzâba, œuvre juridique préparée par sept savants de la caverne de Mejmej à la fin du IV/Xème siècle; le Livre des Testaments (*wasâyâ*) et des Contrats (*buyû*), «œuvre dictée par Abû Muḥammad Wislân et rédigée par sept de ses disciples»; enfin un registre contenant des jugements rendus par le conseil des 'Azzâba entre 1090/1679 et 1204/1790.

Dans la conclusion (p. 313-319), l'A. met l'accent sur les raisons qui ont provoqué le déclin de cette organisation à Jerba, en insistant sur deux faits majeurs : le rattachement de Jerba au pouvoir central de Tunis et la nomination à Jerba de gouverneurs jerbien qui n'observaient pas les principes de l'organisation, contribuant ainsi à priver celle-ci de son autorité temporelle; l'absence de savants de marque capables de redorer le blason de l'organisation, surtout vers la fin du XVIIIème siècle. L'A. signale enfin quelques pratiques quotidiennes subsistant dans l'île qu'on peut considérer comme des reminiscences de l'organisation des 'Azzâba. Il établit ensuite (p. 317-319) un glossaire des termes techniques contenus dans les ouvrages issus des 'Azzâba.

L'ouvrage est complété par deux annexes (p. 321-383) : le texte de l'épître d'al-Hilâti et celui d'un poème évoquant les grandes étapes de l'organisation à Jerba; neuf index. On notera aussi la riche documentation reproduite au fil des pages de cet important travail : mosquées, mausolées, savants et documents ibâdhites...

Oeuvre d'un Ibâdhite wahbite convaincu, cette étude met bien en lumière l'organisation des 'Azzâba dont le but ultime était de fonder une société égalitaire, gérée par les lois de l'Islam. Les convictions de l'A. transparaissent et

n'évitent pas toujours une certaine tendance apologétique, sans que pour autant soient atteintes ni l'objectivité scientifique ni la méthodologie rigoureuse. On notera en tout cas l'importance des documents manuscrits restés jusqu'ici entre les mains des Ibâdhites et peut-être encore jalousement gardés. Peu accessibles à d'autres chercheurs, ces documents ont trouvé en F. Jaâbiri un interprète pertinent, capable de les bien pénétrer de l'intérieur, et de faire partager au lecteur son admiration pour cette organisation qui a réussi à concevoir une société bien structurée, se fondant essentiellement sur la foi musulmane où il n'y a point de séparation entre le spirituel et le temporel.

Mohamed KĀUBAA

GOITEIN S. - D. : *A Mediterranean Society. The Jewish communities of the arab world as portrayed in the documents of the Cairo Geniza, Volume III : The Family.* University of California Press, 1978, XXI + 522 p.

Tout ce qui a été écrit sur la valeur inestimable de la documentation mise en œuvre systématiquement dans les travaux de S.-D. Goitein n'a pas à être répété (voir l'introduction de l'A. au premier volume; également la recension du Volume II par Mohamed Talbi dans *IBLA*, 1972-2, n° 130, p. 381-384). Ce troisième volume est aussi passionnant que les précédents et ne déçoit pas celui qui prend le temps de partir, avec l'A., à la découverte de la communauté juive des villes méditerranéennes des X-XIIIèmes siècles, dont la vie nous est restituée avec un très grand talent.

Tout ce volume est consacré à l'étude minutieuse de la famille : la famille étendue (p. 1-47); l'étude de ce qui concerne le mariage (p. 47-159); la famille nucléaire (p. 160-312) et un chapitre sur «le monde des femmes» (p. 312-359). C'est un très beau livre d'histoire sociale qui réussit à créer une image vivante de cette communauté à partir d'une multitude de cas concrets. Image incomplète ? certainement; l'A. nous le rappelle souvent. Image infidèle ? non; l'historien travaille sur les matériaux qu'il a; et lorsqu'il s'agit de la vie sociale dans tout son foisonnement, comment pourrait-on exiger de lui l'impossible ! S.-D. Goitein d'ailleurs laisse au lecteur un champ suffisant pour lui permettre de créer sa propre image du réel : son honnêteté de chercheur l'empêche de nous imposer des interprétations trop rigides et définitives; sa compétence et son talent mettent à la portée de tous ces documents écrits surtout en hébreu - lettres, procès-verbaux, contrats, listes de trousseaux - traduits, regroupés et étudiés en petits chapitres qui évitent au lecteur la lassitude et renouvellent sans cesse son intérêt.

Le domaine dont traite ce troisième volume, celui de la vie familiale, est beaucoup plus difficile à saisir et à analyser que ceux dont nous entretenaient les précédents volumes sur l'organisation de la vie économique et de la vie communautaire, leurs acteurs, leurs principales manifestations. Ici, l'historien est en même temps sociologue et ethnologue. Il cherche dans les documents tout ce qui lui permet de définir la nature des rapports que les personnes établissent entre elles à l'intérieur des groupes (famille étendue, famille nucléaire) et d'évaluer l'importance des différents facteurs, économique, religieux, juridique, qui conditionnent les comportements. On découvre par exemple toutes les conséquences concrètes qu'entraînent les voyages d'affaires si nombreux dans cette communauté : garanties prises par la femme dans les contrats de mariage, nombre de femmes divorcées et remariées (45% des femmes se marient plus

d'une fois, p. 102), le nombre des orphelins parmi lesquels sont comptés les enfants dont le père parti en voyage n'a pas pourvu à l'entretien des siens et qui doivent recourir à l'aide de la communauté... On découvre le rôle que les représentations et les préoccupations religieuses nourries par la Bible jouent effectivement dans la vie des gens en interaction avec les autres facteurs; ce domaine de la famille est aussi par excellence celui où le droit tient une place capitale, hier comme aujourd'hui; on ne s'étonnera pas qu'une partie de la documentation soit représentée par des procès en divorce (p. 260) : comment la loi fait-elle face aux réalités sociales ? comment s'adapte-t-elle ? avec quelle souplesse est-elle appliquée ? L'historien du droit trouvera réponse à ces questions. L'A., de par sa vaste érudition, peut d'ailleurs situer ces réalités, lorsqu'il en est besoin, dans un cadre plus vaste, d'abord en comparaison avec le monde musulman et chrétien environnant, ensuite en désignant les grands points de différence entre telle aire géographique et telle autre, entre telle période et telle autre. L'ethnologie y trouve aussi son compte; toutes les mentalités et coutumes qui concernant la naissance, l'enfant, les noms, les rapports des jeunes entre eux, des enfants, des parents et des enfants, les fiançailles, le mariage, le couple, les problèmes de la vie conjugale, sont étudiés; tout ce monde, ainsi que celui des sentiments, est exploré attentivement. Les confidences que certaines lettres nous ont conservées (cf. la très belle lettre citée à la p. 221) nous font partager ici et là les sentiments les plus intimes. Les actes de certains procès permettent par contre de découvrir les difficultés d'autres foyers, les personnes battues, les disputes entre familles, etc.

À côté de cette dimension plus restreinte de la vie sociale, la documentation étudiée a permis à l'A. de proposer une certaine image de la structure de la société comme telle. Dans des pages intitulées «Les fondements économiques du mariage» (p. 118-142), l'A. commente des tableaux fournis en annexe (p. 363-422) où sont présentées systématiquement toutes les données chiffrées recueillies dans les contrats de mariage, les listes de trousseaux, etc. Le résultat est synthétisé aux pages 418-419, où les différentes couches socio-économiques sont distinguées en fonction de plusieurs facteurs : montant du «cadeau de mariage» dû par le mari à sa femme, valeur de la dot et autres biens apportés par la femme, statut de la femme au moment du mariage (la valeur du «cadeau» et de la dot n'ayant pas la même signification dans le cas d'un premier mariage ou d'un remariage). À travers cette étude, l'A. nous permet d'accéder à une vue plus globale de cette communauté, à la connaissance des inégalités, situation qui reflète probablement assez bien celle de la société dans son ensemble. Un autre intérêt de cette étude est de faire apparaître la situation socio-économique dans son évolution; à vrai dire, cette évolution n'est pas facile à apprécier : la monnaie utilisée dans les contrats est toujours d'or et la stabilité des prix (par exemple celui des objets désignés sur les listes de trousseau) au cours de la période étudiée plaide en faveur de la non-dépréciation de la monnaie (p. 140). Cependant, les «cadeaux de mariage» et les dots ont à la fois une valeur réelle et une valeur symbolique, la dot en particulier représentant une sorte de capital immobilisé qui garantit le sort de l'épouse; on ne peut donc demander à ces chiffres de refléter la vie économique dans toute sa réalité et sa mobilité. D'autres facteurs se révèlent meilleurs indicatifs de cette évolution : d'une part le travail rémunéré des femmes, dont les documents parlent de plus en plus à partir du XIIème siècle et fréquemment à partir du XIIIème (p. 132-135, p. 324 sq.); d'autre part une évolution à la même époque des comportements sociaux, telle la manière de désigner la femme (p. 161-162), qui s'expliquerait par l'évolution des conditions économiques et l'affaiblissement de la bourgeoisie. Ce sont là des indications intéressantes qui pourront être utilisées dans une étude de la vie socio-économique de l'Égypte ayyubide et mamluque.

Les renseignements que l'A. a regroupés au sujet du «monde des femmes» (p. 312-359) méritent également une attention particulière, parce que ce monde est généralement le parent pauvre de l'historiographie et parce qu'ils nous font découvrir une société féminine variée, jouissant d'une liberté relative qui lui permet de tenir des rôles familial, social et économique n'excluant pas la possibilité de destinées exceptionnelles.

Ces quelques notes laissent deviner la richesse de cet ouvrage et son importance pour l'histoire du monde méditerranéen aux X-XIIIèmes siècles. Si je peux me permettre une remarque, je m'étonne de ne point trouver quelques pages au sujet de la mort, des représentations que l'on en avait, de la mortalité et de l'impact de cette réalité sur la vie familiale; on parle des héritiers et des orphelins, mais non des décès. Je suppose que l'A. a préféré réserver ce thème pour le volume IV qui doit traiter de la vie quotidienne et individuelle. On peut souhaiter aussi que l'Index général annoncé, qui parachèvera ce chef d'œuvre qu'est «A mediterranean Society», reprenne systématiquement tous les noms propres qui figurent non seulement dans le corps du livre mais aussi dans les notes; en effet, des noms sont fournis dans celles-ci sans qu'ils apparaissent dans le texte; il est donc impossible de les retrouver s'ils ne figurent pas dans l'index.

Roger MAURY

HENIA Abdelhamid : *Le Ġrid, ses rapports avec le Beylik de Tunis (1676-1840)*, Tunis, École Normale Supérieure, 1980, 442 p.

Cette thèse de 3ème cycle étudie les rapports du pouvoir central de Tunis avec la région du Ġrid (onze localités situées au sud-ouest du pays) au cours de la période 1676-1840, limites chronologiques imposées par la documentation (pour 1676) et par les changements importants qui interviennent au milieu du XIXème siècle. Il s'agit d'une contribution intéressante et importante à l'histoire tunisienne des XVII-XIXèmes siècles, qui vient s'ajouter aux recherches entreprises notamment par L. Valensi et M.-H. Chérif.

A. Hénia s'est affronté à une documentation austère, peu loquace et donc difficile à interpréter : les registres fiscaux consignants les recettes et les dépenses effectuées par le Beylik dans la région au cours de cette période (plus de 250 registres constituant des séries discontinues), et les correspondances des caïds qui prennent pratiquement la relève des registres fiscaux. Une telle documentation, quoique fragmentaire, a permis à l'A. d'appréhender avec sûreté les attitudes générales du Beylik vis-à-vis des populations du Ġrid; il était plus difficile de connaître celles de la population à l'égard du pouvoir central; à peine quelques actes notariés (17), reproduits à la fin de l'ouvrage, ont-ils permis de poser quelques jalons, de proposer des hypothèses. On saura gré en tout cas à l'A. de sa scrupuleuse honnêteté et de la prudence avec laquelle il a traité cette documentation. Le travail était délicat, mais combien utile, pour nous faire mieux découvrir les mécanismes à travers lesquels le pouvoir central s'impose progressivement à une société qui, à la faveur du déclin du pouvoir hafside et de la période troublée qui le suivit, avait reconstruit - ou perpétué ? - une organisation communautaire largement autonome gérée par des pouvoirs locaux (cf. p. 175-180). Comme l'A. y fait allusion dans la conclusion (p. 345), en évoquant «l'ankylose du Ġrid», cette enquête contribue indirectement à éclairer le processus à travers lequel la Tunisie - et le Maghreb - sont entrés dans l'état de sous-développement; c'était également la problématique sous-jacente

à la recherche de L. Valensi (cf. *Fellahs tunisiens*, p. 9). Il est évident qu'une telle monographie régionale ne peut à elle seule donner réponse à toutes les questions qu'elle soulève, que certaines décisions ou orientations de la politique fiscale du pouvoir ne seront vraiment compréhensibles que lorsqu'on disposera d'un ensemble de monographies de ce genre et de cette qualité, dégageant les particularités de chaque région (cf. p. 95-96).

La rigueur méthodique avec laquelle l'A. a interrogé sa documentation - au risque de certaines répétitions et lourdeurs - lui a permis de poser d'une manière renouvelée le problème de la fiscalité en révélant toutes les particularités locales et les évolutions dans le temps (comparer avec le ch. IV de L. Valensi, *op. cit.*); et elle lui a permis aussi d'analyser la société du Ġrid (ch. IV) et d'illustrer par des exemples vivants un type de société «segmentée», son organisation et la souplesse avec laquelle elle s'adapte aux formes de pouvoir qui s'exercent sur elle. Un seul regret, celui de ne point trouver à la fin de l'ouvrage une chronologie de la période (règnes et grands événements).

Trois grandes parties composent cette étude. La première est consacrée au système fiscal du Ġrid, étudié dans ses deux grandes phases : «l'ancien système» qui prévaut tout au long de la période étudiée, et les réformes du milieu du XIXème siècle. L'A. apporte des éclaircissements importants sur la notion de *magba* (ensemble des contributions dues au pouvoir central), sur les différentes redevances en espèces et en nature, et sur la répartition de l'impôt pour laquelle l'A. propose une hypothèse intéressante et inédite à partir de renseignements fournis par des contrats notariés (cf. le «code fiscal» au ch. II). A. Hénia est ainsi amené à critiquer certains points de vue exprimés encore récemment (cf. L. Valensi, *op. cit.*, ch. IX, etc...) sur le mode de répartition de l'impôt, et conclut que les diverses régions géographiques et humaines de la Tunisie connaissent des pratiques fiscales originales qui ne seront uniformisées qu'à partir de la moitié du XIXème siècle. Le problème de la répartition de l'impôt soulève celui - difficile à mettre en lumière - de l'exploitation des pauvres par les riches au moyen du système fiscal, et des freins intervenant pour limiter le phénomène de concentration foncière.

Cette étude des systèmes de l'impôt permet à l'A., dans la deuxième partie, d'analyser les pouvoirs qui jouent dans cette micro-société du Ġrid : pouvoirs locaux et pouvoir central, et les types d'administration à travers lesquels ils s'exercent. Quel est leur poids politique respectif ? Par quels mécanismes, quelles institutions s'exercent-ils ? Ces interrogations permettent à l'A. de dégager une image très intéressante de cette société à la veille de transformations qui lui feront perdre définitivement cette image; une société qui se gère au niveau local selon un schéma communautaire, perpétuant de nombreux «particularismes fiscaux et administratifs très poussés d'une localité à une autre» (p. 337). Au sein de ces communautés, toute une hiérarchie de notables assure aux différents niveaux les fonctions politiques et administratives (on notera la complémentarité d'études précises comme celle-ci par rapport aux approches plus générales comme celle de L. Valensi, *op. cit.*, p. 82-83). Le problème de l'impôt permet de faire ressortir le rôle précis de ces notables par rapport au pouvoir central, intermédiaires obligés entre celui-ci et les contribuables; «l'autorité du pouvoir central sur les localités du Ġrid ne s'exerce donc que d'une manière globale et limitée» (p. 338). En étudiant minutieusement au chapitre VI tous les aspects des réformes fiscales entreprises de 1840 à 1856, A. Hénia montre comment la transformation des institutions fiscales au XIXème siècle entraîne un bouleversement des structures administratives locales et s'accompagne d'une main-mise directe du pouvoir central sur le Ġrid. Cela n'a pu se réaliser que par la destruction progressive du système socio-politique traditionnel de la région.

Si les deux parties précédentes de la recherche étaient totalement liées - la situation politico-administrative du Grid ne pouvant être appréhendée sûrement qu'à travers le système fiscal (cf. pp. 21 et 221) - en revanche la troisième partie, qui étudie le «revenu fiscal», constitue un regard différent sur la réalité et permet d'en avoir une vision moins statique que celle fournie par l'étude des institutions fiscales et administratives. On passe en effet du théorique et du général au pratique et au circonscrit. La première étape de cette enquête porte sur la part respective qu'occupent les «impôts ordinaires» et les «impôts extraordinaires» dans le prélèvement fiscal annuel. La fixation du montant respectif de ces impôts par le Beylik est analysée avec finesse par l'A., qui parvient à retracer les grandes lignes de la politique beylicale dans ce domaine (p. 271-278) : «... de simples impôts occasionnels dont la conjoncture détermine et l'existence et le volume, les impôts extraordinaires se transforment progressivement en une source fiscale permanente ou presque permanente dont la conjoncture détermine non pas l'existence mais tout simplement l'importance de leur volume» (p. 278). L'A. confronte ensuite l'évolution de la politique fiscale des Beys à l'évolution de la monnaie tunisienne, pour saisir la portée exacte de l'augmentation des contributions dues par le Grid; la comparaison n'est pas probante (p. 289), car c'est une histoire des prix qui serait nécessaire; l'étude a du moins permis à l'A. de mettre en lumière les phases successives et les caractéristiques de la politique fiscale des Beys. La troisième étape consiste à répondre à la question : «quel est le rapport entre le montant théorique des impôts et ce qui est payé réellement par les populations locales ?» (p. 306). C'est la marge plus ou moins importante selon les règnes, les années et les localités, entre ces deux montants, qui devient significative; on constate que lorsque les impôts pèsent sur la communauté (impôts de répartition), les reports d'impôts non payés sont moins importants; lorsqu'ils pèsent sur les individus (impôts individuels), ceux-ci ont plus de mal à s'acquitter de leur dû. La marge entre ce qui est dû et ce qui est versé n'exprime donc pas d'abord et directement le rapport du volume de l'impôt au potentiel économique de la population, mais le mécanisme de prélèvement individuel ou collectif, et renvoie donc aux choix du Beylik qui tend à imposer l'imposition individuelle pour asseoir davantage son autorité et augmenter le revenu fiscal, en pressurant la catégorie sociale la plus aisée. Dans un dernier chapitre, l'A. s'intéresse aux bénéficiaires du revenu fiscal, d'un côté le Beylik et ses agents, tous étrangers à la région, et de l'autre les notables. Déjà l'étude des différentes sortes de redevances (chap. I) avait abordé le problème des bénéficiaires de chaque catégorie d'impôt. Ici, il s'agit de mesurer la part respective des uns et des autres. «Deux forces principales agissent conjointement pour dominer et, par conséquent, pour pressurer presque à leur profil exclusif le Grid : il s'agit bien entendu des Mzarguiyya (tribus *mahzin* accompagnant la *maħalla*) et du Beylik» (p. 319).

En conclusion, l'A. brosse un tableau des rapports entre le Beylik et le Grid au cours de la période étudiée, fournissant l'interprétation politique des différents changements intervenus dans le système fiscal de la région : politique d'alliance au début de l'installation turque à Tunis, suivie d'une politique centralisatrice qui met en œuvre les possibilités offertes par le système fiscal pour réduire progressivement la puissance des pouvoirs locaux; enfin transformation des structures fiscales et administratives qui permettent au pouvoir central la gestion directe de la région.

R. M.

IBN SALLAM Yaħyà : *Al-Taşârif. Tafsiir al-Qur'ân mimmâ ištâbahat asmâ'uhu wa taşarrafat ma'ânih* (taħqiq Hend CHELBI), Tunis, MTE, 1979, 410 p.

L'ouvrage publié par Mademoiselle Hend Chelbi présente un grand intérêt pour tous ceux qui s'intéressent au Coran et à l'histoire de son exégèse. Il s'agit en effet d'un ouvrage très ancien : le transmetteur, petit-fils de Yaħyâ b. Sallâm, est né en 198/813 et mort en 280/893; mais Yaħyâ b. Sallâm lui-même, auquel est attribué l'ouvrage, a vécu de 124/742 à 200/815. Yaħyâ, ayant passé sa jeunesse à Başra, nous transmet donc, dans le *Taşârif* comme dans son *Tafsiir*, un reflet fidèle de l'exégèse coranique telle qu'elle était enseignée et pratiquée dans la première moitié du II^e siècle. Cette attribution du *Taşârif* à Yaħyâ b. Sallâm permet d'expliquer la très grande parenté de ce livre avec celui de Muqâtil b. Sulaymân (m. 150/767), Ibn Sallâm ayant pu avoir Muqâtil pour maître et les deux ayant eu certainement les mêmes maîtres à Başra. L'hypothèse d'une reproduction pure et simple du *K. al-wuġûh* de Muqâtil par Yaħyâ b. Sallâm est à rejeter, d'après H. Chelbi, à cause des différences qui existent cependant entre les deux livres, et du fait que Muqâtil n'est jamais mentionné dans le *Taşârif*. En tout cas, cette parenté entre les deux ouvrages confirme la valeur de l'un et de l'autre. Le contenu du *Kitâb al-wuġûh wa l-naẓâ'ir* de Muqâtil a été étudié par Paul Nwyia dans *Exégèse coranique et langage mystique* (Beyrouth, Dar el-Machreq, 1970, chap. II); et il dégage les grandes lignes de son exégèse au chap. I. H. Chelbi établit une comparaison au plan formel entre les deux livres dans le cadre d'une longue introduction consacrée à l'étude systématique des ouvrages du genre «*wuġûh wa naẓâ'ir*» (p. 10-42) auquel appartient le *Taşârif* : définition, buts, méthode, liste de ces ouvrages... (p. 30-37). L'enquête menée par H. Chelbi (p. 24-28) pour expliquer l'origine de cette littérature est intéressante, mais n'épuise pas la question, dans la mesure où elle est liée aux progrès que doit faire notre connaissance de l'élaboration de l'exégèse coranique.

L'édition du *Taşârif* réalisée à partir de trois manuscrits uniques, et qui ne nous transmettent pas l'ouvrage en sa totalité tire aussi son intérêt et son opportunité du fait que l'édition de ce qui reste du *Tafsiir* de Ibn Sallâm est, semble-t-il, en préparation (cf. Hamadi SAMMOUD, «Un exégète oriental en Ifriqiya : Yaħyâ Ibn Sallâm, 742-815», dans *IBLA*, n° 126/1970-2, p. 227-242, et notamment note 67). Ce que Hend Chelbi nous dit de Yaħyâ Ibn Sallâm (p. 67-76), les dates et les raisons de sa venue en Ifriqiya, renouvelle en partie ce que H. Sammoud a proposé (*ibid.*), et cela grâce à l'utilisation d'une documentation plus large. De toutes façons une connaissance plus approfondie de ce personnage et de son œuvre ne pourra se réaliser qu'après la publication des fragments de son *Tafsiir* qui nous sont parvenus.

Si la littérature des *Wuġûh wa naẓâ'ir al Qur'ân* peut apparaître au niveau de l'histoire comme une branche secondaire des sciences coraniques, le *Taşârif* est en tout cas un représentant exceptionnel du genre par son ancienneté et illustre les préoccupations et les attitudes fondamentales de la communauté sunnite dans le domaine exégétique.

R. M.

KASSAB Fatma : *Les très fortes pluies en Tunisie*, Tunis, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1979, 234 pages, 122 figures.

Certains mois de la dernière décennie ont connu en Tunisie de très fortes chutes de pluie (septembre-octobre 1969, février 1971, mars et décembre 1973, février 1975) : de véritables trombes d'eau se sont parfois abattues sur une ou plusieurs régions du pays, causant des dégâts considérables et engendrant même certaines modifications dans le paysage par leur action érosive. L'ouvrage de F. Kassab constitue une réponse à plusieurs questions qui se posent à propos de ces fortes pluies, touchant essentiellement leur fréquence dans le temps et l'espace, ainsi que les types de circulation qui les provoquent.

Un chapitre introductif présente les documents utilisés et les stations pluviométriques choisis, puis analyse les facteurs qui influent sur le climat et surtout sur les pluies en Tunisie.

La première partie est une étude fréquentielle des pluies très fortes. À partir de séries pluviométriques assez longues (1910-1975), l'A. essaie d'étudier la fréquence et la variabilité des pluies dans le temps et l'espace. Elle constate que la moyenne pluviométrique, du fait qu'elle est partout supérieure à la médiane, paraît comme une valeur relativement forte et ne peut donc être assimilée à la valeur normale. Elle retient donc que les pluies normales sont celles situées entre la moyenne et la médiane. Les pluies qui oscillent autour de ces pluies considérées comme normales peuvent atteindre des valeurs extrêmes. Mais la variabilité est plus grande en automne et au printemps qu'en hiver et elle est plus marquée dans la Tunisie centrale et méridionale que dans le nord du pays.

S'intéressant aux phases très pluvieuses, l'A. essaie d'étudier, dans le premier chapitre de la première partie, la fréquence des pluies torrentielles au cours de chaque saison et, à l'intérieur des saisons, au cours de chaque mois. Il ressort de son analyse que l'automne est la saison des pluies torrentielles. À l'échelle spatiale ce type de pluie est plus fréquent dans les régions telliennes que dans le centre et le sud du pays, et dans les régions côtières plus qu'à l'intérieur. C'est surtout en octobre et en novembre que les pluies diluviennes ont le plus de chance de se produire. En hiver, la répartition des pluies torrentielles diffère d'une région à l'autre. Dans le Tell, elles peuvent avoir lieu pendant n'importe quel mois de l'hiver et surtout en décembre. Dans la Tunisie centrale et méridionale les pluies les plus remarquables ont été recueillies en décembre. Au printemps l'irrégularité des pluies augmente nettement. On y trouve les plus grands coefficients de variation de la saison humide. Les pluies très fortes ne se produisent qu'au début de la saison, rarement en avril et presque pas en mai. L'A. démontre également que, depuis 1943 et surtout pendant la dernière décennie, on assiste à une augmentation générale du nombre de jours de pluies torrentielles.

Le deuxième chapitre de la première partie est une étude de l'évolution inter-annuelle et inter-saisonnière des pluies très fortes. Ici se pose le problème de la délimitation de ce type de pluies. À partir de quel seuil peut-on considérer une pluie comme forte ? La délimitation ne peut être qu'arbitraire. L'A. retient les seuils suivants : 1. les valeurs situées au-delà du troisième quartile (quantité de pluie dépassée dans 25% des cas) sont considérées comme des valeurs excédentaires; 2 - les valeurs dépassant le quatrième quartile (quantité de pluie dépassée dans 20% des cas) sont des tranches humides; 3 - les sept dernières valeurs représentent des tranches très humides; 4 - finalement les valeurs mé-

suelles dont le rapport à la normale est au moins égal à trois sont considérées comme particulièrement humides. On peut estimer que ce découpage n'est pas sans inconvénient, du fait que les quatre classes distinguées chevauchent. La fréquence des fortes pluies dans le temps est étudiée pour la période qui s'étend de 1910 à 1975. Pour cette étude, l'A. procède selon un découpage arbitraire : de 1910 à 1942, de 1943 à 1965, de 1966 à 1975. Il eut été sans aucun doute plus intéressant et plus significatif de faire dépendre le découpage de la période étudiée de l'étude fréquentielle elle-même. Il ressort de ce deuxième chapitre qu'à partir de 1942 et surtout pendant la dernière décennie il y a un accroissement de la fréquence des pluies fortes en particulier dans la Tunisie centrale et méridionale. Sur le plan saisonnier, l'augmentation du nombre des pluies fortes depuis 1943 intéresse surtout les deux premiers mois de l'automne, le mois de décembre en hiver (le mois de janvier a connu par contre une baisse de fréquence des fortes pluies depuis 1943) et le premier mois du printemps.

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée «Les pluies très fortes des dix dernières années», fait, en trois chapitres, l'analyse détaillée des épisodes très pluvieux qui se sont produits entre 1966 et 1975. Il s'agit des pluies exceptionnelles de septembre-octobre 1969, février 1971, décembre 1973, mars 1973 et février 1975. Pour chacun des cas, l'A. étudie la répartition des pluies dans le temps et dans l'espace et leur intensité en évoquant chaque fois l'influence des facteurs géographiques. Il s'agit là surtout d'une analyse statistique des pluies.

L'explication dynamique de ces pluies très fortes fait l'objet de la troisième partie intitulée «Les types de temps liés aux fortes précipitations pluvieuses». Nous avons là une analyse très intéressante des types de circulation atmosphérique susceptibles de provoquer de fortes pluies sur la Tunisie. L'étude intéresse les six mois très pluvieux qui ont caractérisé la dernière décennie (signalements au passage, p. 135, huitième ligne, une faute de frappe sans doute : lire septembre 1939 au lieu de septembre 1973). Il apparaît que les très fortes pluies sont liées essentiellement au type nord-ouest, nord-est ou nord-est-perturbation saharienne. Les types d'ouest et de sud-ouest ne provoquent pas de fortes pluies sur la Tunisie. L'A. dégage quatre cas essentiels de pluies exceptionnelles peuvent se produire : 1 - lorsque des types de circulation très perturbés persistent; 2 - quand on a, en altitude, une onde cyclonique maintenue par une situation de blocage : le courant perturbé au sol est alors persistant et très actif; 3 - quand on a, sur la Tunisie, la succession des types de temps très pluvieux mais normalement rares, par exemple les courants du Nord-Est et les perturbations sahariennes; 4 - lorsqu'on a sur la Tunisie la conjonction de phénomènes atmosphériques rares, telle une trajectoire inhabituelle des perturbations ou une circulation en altitude particulièrement favorable aux fortes pluies. Cette partie est fort bien illustrée par des cartes de temps correspondant à chacune des situations analysées. Après la lecture de cette étude on se pose cependant encore une question : quelle est la fréquence de ces types de temps générateurs de fortes pluies et quelle est leur période de retour ? Mais là on se heurte au problème de la documentation, car la réponse ne peut s'appuyer que sur l'étude de cartes de temps intéressant une longue période.

L'A. termine son étude en essayant d'expliquer la coïncidence entre l'humidification ressentie durant la dernière décennie en Tunisie et la sécheresse qu'a connue pendant la même période le Sahel africain. Elle met ce phénomène en rapport avec la circulation atmosphérique générale, et notamment avec une certaine modification dans la position des centres d'action.

Ce compte-rendu succinct ne peut que faire entrevoir l'intérêt de cet ouvrage. Outre la clarté de l'exposé - par exemple une petite conclusion, à la fin de

RECENSIONS

chaque chapitre, résume les principales idées avancées -, le lecteur remarquera la bonne illustration du texte. Les cartes et les croquis sont correctement conçus et exécutés.

Latifa HENIA

Miquel André : *Un conte des Mille et Une Nuits : Ajib et Gharib*, Paris, Flammarion, 1977, 335 p.

Ce grand recueil de la littérature universelle ne cesse d'intéresser chercheurs et critiques littéraires un peu partout dans le monde. Toutefois, les études d'histoire scripturaire du texte et les recherches érudites l'emportent jusqu'à présent sur l'analyse des récits et l'investigation formelle des cycles. Le livre du professeur André Miquel vient précisément combler l'une de ces lacunes en présentant une lecture immanente de l'un des cycles des *Mille et Une Nuits* intitulé *Ajib et Gharib*.

Outre l'Avertissement, ce livre se compose de deux grandes parties : la traduction du conte (p. 11-134) et l'étude du texte sous le titre « Perspectives d'analyse » (p. 135-335). L'importance de l'Avertissement est marquée par quelques indications méthodologiques et par la définition du but de l'étude.

Pour justifier la traduction du texte, l'A. précise que ce conte ne se trouve pas dans les principales traductions françaises des *Mille et Une Nuits* faites par Galland, Mardrus puis R. Khawam. Seul G.S. Trébutien en donna en 1828 une traduction basée non pas sur le texte arabe, mais sur une traduction allemande faite à son tour à partir d'une traduction française de Hammer qui s'est perdue.

La traduction d'A. Miquel, basée sur une édition non datée, mais qui se réfère à celle de Boulaq (1272/1862), ne se contente pas de rendre sèchement les idées exprimées dans le conte : c'est un travail d'écrivain qui a publié lui-même plusieurs romans, une sorte de réécriture stylisée, mais tout à fait fidèle à l'esprit et à la stylistique des conteurs arabes. La traduction du temps est la plus grosse difficulté que l'A. ait aisément surmontée en jouant sur une gamme de temps composée du passé simple, du présent de narration et du passé composé pour traduire le seul *mâdi* (l'accompli, le parfait). Il a également allégé les redondances sans nuire à l'économie générale du texte.

Le but du livre est, selon les termes mêmes de l'A., d'étudier « le conte comme genre à un certain stade de la littérature arabe » (p. 8). « C'est une série de points de vue, ajoute-t-il, d'approches, souvent à peine esquissées, peut-être ; ce qui n'est pas faux, comme nous le verrons plus bas. Ces perspectives d'analyse donc sont centrées sur quatre axes qui se complètent, à savoir : l'espace, le temps, l'événement et le discours.

Dans le chapitre consacré à l'étude de l'espace, l'A. fait une nette distinction entre les déplacements et les courses; les premiers étant de simples oscillations autour d'un point fixe, les secondes de longs mouvements dans l'espace. C'est là un critère de définition du héros, des personnages principaux et des comparses. De la fréquence des courses, qui sont de trois sortes (allers simples, allers-retours et boucles), on peut dégager la personnalité du héros qui n'est autre que Gharib, ainsi que vingt-quatre personnages mobiles. Ce rapport entre les personnages et l'espace est une belle trouvaille structurale qui, ajoutée à la typologie des pays mettant en valeur le dynamisme de l'élément arabe, devient un signe d'originalité. D'autre part, l'espace est composé en grande partie de

pays arabes réels ou légendaires et partiellement de contrées non arabes. La précision de cette partie ne surprend pas de la part d'un spécialiste de la géographie et des géographes arabes. La signification de ce déséquilibre spatial est définie dans le dernier chapitre à propos du discours.

Le temps, quant à lui, est un repère permettant de dater le conte et de fixer ses péripéties. Mais peut-on vraiment se fier à ce critère pour affirmer que ce conte est bédouin, se situe entre le IX^{ème} et le X^{ème} siècles de l'ère chrétienne ? Il est très difficile de soutenir que ce conte, apparenté aux « chansons de geste » et particulièrement *Sirat 'Antara*, *Sayf at-tigâr*, *Sayf Ibn Dî Yazan* et *'Umar an-Nu'mân*, appartient à l'époque indiquée en se basant uniquement sur l'analyse immanente du temps. La vérification de cette conclusion par d'autres données textuelles à notre avis s'impose. Le temps de la narration orale dure cinquante-six nuits, mais, pour connaître l'âge du héros, il fallait se baser sur d'autres données temporelles révélant que Gharib avait trente-cinq ans à la fin de l'histoire qui avait commencé avant sa naissance. L'A. s'arrête là; mais, peut-on se demander, quelle est l'importance de cette conclusion à laquelle on aboutit après tant d'efforts et d'investigations ?

Dans l'analyse de l'« événement », il est aisé de constater que A. Miquel suit de près la démarche de V. Propp dans sa *Morphologie du conte* (trad. Derrida, Paris, 1970), mais qu'il s'en démarque par deux notations pertinentes : la première se rapporte à la complexité de la combinaison des fonctions dans *Ajib et Gharib*, et la seconde à la signification du merveilleux qui n'est jamais gratuit dans ce conte. En effet, l'A., dans l'une de ses conclusions formulées sommairement sous forme de théorèmes, en déduit que le conte « illustre une foi conquérante, une histoire d'Arabes triomphants racontée à des Arabes dépossédés » (p. 290). Cette même conclusion est reprise dans l'étude du « discours ». L'emploi fréquent du *mâdi* signifie que ce conte devient pour les Arabes dépossédés « un rêve insistant de perpétuelle survie » (p. 303). Il faut signaler également que l'étude des significations des temps dans ce dernier chapitre suit de près la démarche de Weinrich dans son livre *Le temps* (trad. M. Lacoste, Paris, 1973).

Ce travail donc, bien qu'il soit original et profond, laisse le lecteur sur sa faim. Les quelques conclusions auxquelles aboutit l'étude sont exprimées avec des formules expressives, des équations, des schémas; mais sont-elles vraiment à la hauteur de l'énorme effort fourni par l'A. dans ses analyses ?

Mahmoud TARCHOUNA

SIMON G. : *L'espace des travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*, Poitiers, éd. G. Simon, 95 Avenue du Recteur Pineau, 86022 Poitiers, 1979, 426 p., 93 tabl., 6 cartes h.t. dont une couleur, biblio.

Il faut souhaiter que tous ceux qui s'intéressent à la Tunisie, au pays, à ses travailleurs et à sa société, lisent l'ouvrage de G. Simon. Il s'agit certes d'une thèse de Doctorat d'État de Géographie, mais le lecteur n'y trouvera rien de ce qui rebute si souvent dans ce genre de travaux. Sous une couverture attrayante, bénéficiant d'une cartographie et d'une illustration abondantes et de qualité, ce livre, au texte assez court mais dense, est de lecture aisée et toujours agréable. Il ne sacrifie pourtant pas à la facilité, sur un sujet qui s'y prête malheureusement trop fréquemment. S'appuyant sur la connaissance très fine du pays, de ses régions et de ses structures socio-économiques, qu'un séjour

RECENSIONS

en Tunisie et de multiples enquêtes lui ont permis d'acquérir. G. Simon a mobilisé et synthétisé une masse considérable de faits, de statistiques existantes ou élaborées par ses soins, pour présenter une véritable thèse, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire une proposition originale sur l'émigration internationale.

Il faut insister particulièrement sur le sous-titre de l'ouvrage : «Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international». Pour G. Simon en effet, la migration des travailleurs tunisiens vers la France ne s'inscrit pas «dans un espace éphémère, mal défini, parcouru de manière anarchique par une main-d'œuvre instable», mais, au contraire, «le territoire pratiqué (est) un véritable champ migratoire, bien délimité et déjà stabilisé, malgré le déclenchement récent du mouvement» (p. 388). Cette approche originale permet à l'A. d'analyser simultanément, et dans leurs interrelations, zones de départs et pôles d'arrivée: il arrive ainsi à montrer la très grande diversité régionale des foyers d'exode, en insistant sur leurs caractéristiques socio-économiques et culturelles, à décrire et à expliquer le fonctionnement de l'espace migratoire, avec ses allers et ses retours de travailleurs seuls ou en famille, à mesurer les flux financiers qu'il détermine.

Bien que récente pour l'essentiel (postérieure à l'Indépendance), la migration tunisienne vers la France est quantitativement importante (200 000 personnes environ) et très diverse régionalement. Un des apports majeurs de l'étude est de montrer comment elle s'inscrit dans l'espace tunisien, comment elle se situe par rapport aux flux internes qu'elle ne recoupe qu'en partie et comment s'effectuent les articulations entre villes françaises d'une part, agglomérations et campagnes tunisiennes d'autre part (p. 381). L'A. insiste sur le fait que les facteurs économiques, pour importants qu'ils soient, ne sauraient expliquer l'intégralité des phénomènes migratoires : «la géographie des foyers de départs ne reflète pas véritablement la hiérarchie des régions les plus pauvres» (p. 388); aussi faut-il en rechercher les causes dans «une combinaison de facteurs géographiques, historiques, économiques et socio-culturels». Cette analyse, qui met en pièces l'approche manichéiste, couramment répandue, des causes de la migration, permet à G. Simon de présenter, dans la partie centrale de sa thèse (Livre III : une combinaison d'espaces relationnels régionaux), une division quadripartite de l'espace tunisien en fonction de ses relations avec la France.

Une place particulière est accordée à l'émigration des Tunisiens du Sud. Leur espace relationnel est très original, à plus d'un titre. Il se caractérise en effet par «sa solidité et sa cohérence», par son ampleur (1/4 environ de la population active masculine est concerné), par son ancienneté relative (l'émigration a débuté dès 1957). Mais la migration internationale apparaît ici comme une composante assez récente d'une vieille tradition des mouvements internes, au départ d'une région dont les conditions écologiques sont particulièrement difficiles. Elle perpétue les structures : c'est une migration presque exclusivement familiale, organisée à l'échelle des villages ou des communautés de départs, et qui maintient avec eux des relations très étroites (entraide, retours réguliers ou rotation des migrants au sein d'une même famille, envois de fonds importants...). Dans ce contexte général, l'A. sait aussi se placer à plus grande échelle et montrer que la Tunisie du Sud n'a pas, à l'égard de la migration vers la France, un comportement homogène : aux vieux foyers sédentaires des oasis côtières ou continentales, qui alimentent de très forts départs, il oppose le comportement plus diversifié des communautés djebalias et la contribution plus faible des centres urbains et des foyers de sédentarisation récente (voir, par exemple, la belle carte de la p. 247). Il montre enfin l'attraction prioritaire exercée par l'agglomération parisienne et la recherche, par les émigrés du Sud, d'emplois dans le secteur tertiaire.

A ce champ migratoire structuré, mais finalement assez complexe, s'oppose le «champ élémentaire» des Telliens du Nord-Ouest, «constitué de pôles isolés dans un ensemble régional déstructuré». Il s'agit en l'occurrence d'un espace migratoire plus récent, développé après 1959, mais susceptible de prendre en certains points précis, une très grande ampleur: de déplacements plutôt polarisés par la région Rhône-Alpes, le littoral méditerranéen et la Corse (on verra, par exemple, la carte très expressive de l'espace relationnel des originaires de Ghardimaou, p. 296-297). La faible attraction de Paris résulte, pour l'A., autant de la faible qualification d'une main-d'œuvre issue d'un milieu rural enclavé et très en retard sur de plan culturel que de la date tardive des départs.

La Tunisie médiane constitue le troisième type, défini en négatif comme «le vide de l'espace relationnel». C'est pourtant une région à dominante rurale, où la croissance démographique est forte et où l'accumulation sur place de la population demeure très importante, bien que les structures sociales y soient en cours de désintégration. Mais ici, les départs s'orientent de préférence vers la R.F.A. ou les Pays-Bas, plus encore vers la Libye. En France, les originaires de Tunisie centrale sont très éparpillés à travers tout le territoire, ce qui permet à G. Simon d'établir «un parallèle entre la segmentation de l'espace migratoire externe et le fractionnement humain de l'espace de départ».

L'espace des travailleurs de la façade orientale de la Tunisie est encore différent, plus divers et complexe que tous les autres. Les foyers de départs les plus actifs sont Tunis (le premier en volume de tout le pays), la région bizertine, le Sahel de Soussa-Monastir. Les migrants y sont souvent des citoyens, scolarisés, relativement qualifiés, et qui ont subi de fortes influences de la société occidentale. En France, ils privilégient plutôt les grandes villes, et les enquêtes montrent que «leur insertion dans la société urbaine est moins difficile que pour les autres groupes régionaux» (p. 343). Nous avons particulièrement apprécié l'étude du «rôle médiateur de Tunis», entre les pôles français et l'ensemble du territoire tunisien : la manière dont la capitale a été le centre initiateur de l'émigration en France, et comment son exemple s'est propagé par l'intermédiaire du système urbain tunisien par les canaux de la migration interne, constitue un apport de premier plan à la géographie de la diffusion des faits sociaux (p. 379).

En France, l'espace pratiqué par les travailleurs tunisiens fait ressurgir la coupure traditionnelle, d'une part et d'autre d'une ligne Le Havre-Marseille, entre une France urbanisée et industrialisée et une France plus rurale et sous-développée. La concentration des Tunisiens dans les grands foyers que sont la région parisienne, Lyon et Marseille, ne saurait étonner. Mais l'étude très fine des lieux de résidence dans l'espace urbain des Tunisiens immigrés, réalisée à partir des sources consulaires, permet à G. Simon de montrer l'attraction exercée sur eux par les centres-villes des métropoles, au détriment de leurs banlieues ouvrières (cartes pp. 195 et 206). Par rapport aux autres Maghrébins, c'est un trait spécifique de la migration tunisienne, tout comme l'est sa concentration dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et, à un degré moindre, dans le secteur tertiaire (p. 163); tout comme l'est aussi sans doute sa mobilité professionnelle (p. 168-170).

C'est donc de façon très nette que G. Simon affirme qu'on ne saurait réduire l'espace international de travail à un simple bassin de main-d'œuvre; pour lui, il s'agit «d'un champ de relations humaines et sociales», et c'est en définitive «la combinaison, l'entrecroisement, de ces différents réseaux, de ces espaces relationnels régionaux qui constituent l'armature véritable, l'architecte

ture fondamentale de ce champ migratoire international» (p. 389). Mais cet espace n'est pas figé; il évolue, encadré de plus en plus par les autorités tunisiennes et françaises, et tend à s'institutionnaliser dans un cadre réglementaire.

Le freinage, puis l'arrêt, de l'émigration, résultat des décisions unilatérales de la France, est manifeste dès 1974. L'espace relationnel n'en a pas disparu pour autant, car les retours définitifs demeurent relativement faibles.

Ce résumé trop bref ne saurait épuiser tout ce qu'apporte le livre de G. Simon, qui dépasse largement les seuls faits migratoires pour approcher une connaissance en profondeur de la société tunisienne. Quelques aspects particuliers ont sans doute été abordés rapidement (le phénomène du «brain drain», l'évolution démographique de la communauté tunisienne en France et les problèmes de son insertion culturelle et sociale...), mais ils se situent aux marges d'une recherche dont l'objet était autre. De toute manière une thèse n'est pas un «espace clos», et celle-ci, s'appuyant sur toutes les sciences sociales, ouvre de nouvelles perspectives à d'autres chercheurs. Elle manifeste surtout qu'à sa connaissance intime de la Tunisie, G. Simon ajoute une profonde sympathie de ses hommes et de ses travailleurs.

P. SIGNOLES

al-WATWAT Ġamāl al-Dīn : *Mabāhiġ al-fikar wa manāhiġ al-ibar*, Livre 2, Chapitre 6. Texte établi et annoté par Roger MAURY. Doctorat de 3ème Cycle, Univ. de Paris I - Panthéon-Sorbonne, janvier 1980, 2 vol., 450 p., ronéot.

Cette thèse de troisième Cycle soutenue à l'Université Paris I le 16 janvier 1980 est l'édition critique d'un chapitre de l'encyclopédie intitulée *Mabāhiġ al-fikar wa manāhiġ al-ibar* due à la plume du libraire-copiste-écrivain Ġamāl al-Dīn Muḥammad b. Ibrāhīm b. Yaḥyā b. ʿAlī al-Anṣarī al-kutubī al-WATWAT; libraire et papetier au Caire, il est né en Dū l-Ḥiġġa 632/1235 et mort le 10 Ramaḍān 718/5 nov. 1318.

Cet auteur et son ouvrage sont à ce jour assez peu connus; un passage du chapitre ici édité qui a été traqué par FAGNAN à partir d'un seul manuscrit défectueux et publié dans *Extraits inédits relatifs au Maghreb* en 1924 a plutôt desservi la réputation de Waṭwāt. Travailleur infatigable, celui-ci a réalisé un ouvrage aux dimensions imposantes qu'il a divisé en 4 Livres comprenant chacun 9 chapitres. Qualifié un peu rapidement d'«Encyclopédie de sciences naturelles et de géographie» (FAGNAN, *op. cit.*, p. 41), cet ouvrage trouve plutôt sa justification et sa logique dans une conception religieuse du monde; l'auteur en fait une sorte de monument à la gloire du Créateur. En effet, il passe en revue toute la création : les Astres (Livre 1), la Terre et ses habitants (Livre 2), les Animaux (Livre 3) et les Plantes et Arbres (Livre 4). Les connaissances du temps sur tous ces thèmes sont présentées essentiellement à travers une mosaïque de citations d'auteurs renommés. Le chapitre édité par R.M. - et certains autres vraisemblablement - fait exception : les citations telles quelles y sont inexistantes; le texte est écrit par Waṭwāt.

Ouvrage encyclopédique, le *Mabāhiġ* vise à présenter un large éventail de connaissances : l'astronomie d'abord avec les différentes sortes d'astres et tout ce qui s'y rapporte, comme la détermination du temps, les saisons, les fêtes qui rythment la vie des peuples (Livre 1); on étudie ensuite la terre, sous son aspect physique, en regroupant par chapitre les renseignements concernant les

montagnes et les mines, les mers et les îles, les sources et les fleuves; puis on passe à son aspect humain, avec les différents peuples (synthèse des ouvrages de généalogies), les lieux célèbres (synthèse des ouvrages géographiques) - c'est ce chapitre 6 qui est édité par R.M. -, les mœurs et le caractère des habitants des différentes régions du monde connu, et les monuments célèbres (Livre 2). Le Livre réservé aux animaux présente ceux-ci selon leurs diverses espèces et c'est pour ce Livre qu'on pourrait spécialement parler de sciences naturelles (Livre 3). La présentation des plantes et des arbres utiles, par contre, synthétise les connaissances véhiculées par les traités d'agriculture.

Le chapitre édité dans le cadre de cette thèse traite donc des «Pays», et R.M. présente ainsi ce qu'il appelle «la Géographie de Waṭwāt» : dans ce chapitre, «nous nous trouvons devant un compendium des localités importantes du seul monde musulman, dans son extension géographique maximum, qui présente les caractéristiques suivantes : la répartition des villes par régions est très ordonnée, selon les grandes divisions de la belle époque du califat abbasside en général, avec le souci d'une logique dans la présentation générale, que j'ai essayé de dégager dans certaines notes. A l'intérieur des grandes divisions administratives, pratiques pour tout lecteur musulman cultivé, la démarche de Waṭwāt est habituellement géographique... La progression se fait d'Est en Ouest par unités juxtaposées, avec intégration des domaines plus neufs, comme le sultanat de Delhi. La curiosité de Waṭwāt, son désir d'être complet, sa méticulosité et son érudition lui ont fait enregistrer des localités peu connues (certaines localités du Kābulistān, du Daylam, du Ġilān, du Hind, du Rūm, du Sahara africain). Mais l'apport le plus intéressant de ce texte concerne l'Égypte» (p. 17).

On notera que le texte de ce chapitre a été écrit deux fois par son auteur. R.M. a disposé de 3 copies de chacune des deux versions; la deuxième version, seule éditée, corrige et complète la première. Elle la complète notamment sur la partie égyptienne, en fournissant une liste très détaillée des localités (810 environ) présentées soit géographiquement (la vallée du Nil au sud du Caire) soit alphabétiquement (presque tout le Delta) dans le cadre des provinces. La première version nous a conservé par contre une liste inédite des *Kūra*-s égyptiennes (divisions administratives pré-fatimides) due à la plume de Musabbīḥī, avec indication du nombre de villages pour chaque *kūra*.

Il est inutile de souligner l'intérêt de cette édition qui nous fait connaître un encyclopédiste (une introduction de 31 pages est consacrée à Waṭwāt et à son œuvre) du 13ème s./7ème s. H., précurseur originel des encyclopédistes plus connus tels que Nuwayrī, ʿUmārī et Qalqaṣandī. On découvre également que l'ouvrage tôt édité de Dimaṣqī, mort en 727/1327, *Kitāb nuḥbat al-dahr fi ʿaġāʾib al-barr wa l-baḥr* (édité par A. MEHREN en 1866 à St Petersburg) est une reprise presque parfaite, pour sa partie géographique au moins, du texte de Waṭwāt.

On peut souhaiter que l'impression de ce texte et des nombreuses notes qui donnent au lecteur toutes les précisions utiles, vienne mettre à la portée de tous cette nouvelle compilation géographique.

XXX